



Une journée pour la Citoyenneté mondiale

Samedi 18 mai 2019

Présents : Roger Winterhalter, Brigitte Carraz, Pag Kyong Ohg, Peter Davidse, Younesse Jaafa, Paul Kobisch, Françoise Cante, Marie Dewispelaere, Jacques Pineda, Claudine Fischer, Pascale Tussing, Isabelle Maurer, Odile et Daniel Durand, Mohammad Akbar, Nathalie Kesler (l'après-midi).

Se sont excusés : Yves Angelloz, Bruno Chevallier, André et Colette Weiss, Jacques Pécher, Jean Verstraeten, Marie Carlens, Jean-Francis Billion, Fatoumata Binta,

Ont envoyé un message : René Wadlow, André et Colette Weiss

Co-animateurs de séance : Roger Winterhalter, Daniel Durand

En ouverture de séance, Roger Winterhalter propose un tour de table pour que chacun se présente. Puis Daniel Durand présente le diaporama du 70ème anniversaire de la Citoyenneté mondiale.

Assemblée des Citoyens du Monde (ASCOP)

- **Renouvellement du Bureau** : L'actuel Bureau de l'Assemblée des Citoyens du Monde est constitué de Marie Carlens, Roger Winterhalter, Daniel Durand, depuis le 26 janvier 2013. Faut-il changer ce Bureau ou le reconduire ? De la discussion, il apparaît que l'attente de certains groupes est plus grande que ce que peut donner le Bureau. Mais il n'est pas facile de prendre le relai sans préparation. Par consensus unanime, ce Bureau est reconduit, mais plusieurs des participants seront intégrés dans la boucle de communication, afin de se familiariser.
- **Compte CCP** : Grâce au travail d'Alain et Annick Bal dans les années 2009 à 2012, l'Assemblée possède un compte à la Banque Postale où il y a un petit avoir. Le changement des responsables du compte bancaire n'a pas pu se réaliser vu la dispersion et l'éloignement des actuels membres du Bureau par rapport au bureau postal de référence. La solution la plus simple semble être de vider ce compte au profit du nouveau compte ouvert par le Comité des Citoyens du Monde pour le Congrès des Peuples. L'Assemblée demande aux titulaires de ce compte d'effectuer ce virement. Roger Winterhalter soumettra la question à Alain et Annick Bal.
- **Conseil juridique**. Depuis plusieurs mois, au local des Citoyens du Monde à Paris existe un service de conseil juridique qui a pour but de répondre aux préoccupations de personnes en quête d'intégration. Deux bénévoles, juristes de formation, assurent ce service en permanence le mardi ou sur rendez-vous. Ce service est une activité de l'Assemblée des Citoyens du Monde - ASCOP, et non dans celui du Registre, ainsi approuvé par l'Assemblée présente à Mulhouse.
- **Collectif de Migrants CdM : constitution de l'équipe de football solidaire** Le mercredi 24 avril est créé le Collectif de Migrants pour la constitution d'une équipe de football. Cette équipe est constituée de migrants réunis pour se présenter sur des tournois solidaires informels dans un premier temps. L'encadrement est assuré par quatre personnes : une présidente, deux directeurs techniques et un organisateur administratif. Le recrutement des joueurs est inconditionnel hormis une licence sportive ou bien d'une couverture assurance accident-maladie. Les membres du collectif sont Citoyens du Monde et s'engagent à porter les valeurs de fraternité telles qu'elles sont promues par les Citoyens du Monde. La première équipe constituée s'est produite le samedi 27 avril sur le tournoi solidaire de Cachan. Elle participera au prochains tournois inter-associatifs de Villeneuve-Saint-Georges en juillet et août. Pour faire suite à la demande présentée par Bruno Chevallier, l'Assemblée présente à Mulhouse autorise le Collectif de Migrants à utiliser le logo de l'Assemblée des Citoyens du Monde. Daniel Durand est chargé de formaliser cet accord.
- **Soutien à la marche Jai Jagat** En 2012, l'Assemblée des Citoyens du Monde avait participé à la Marche Satyagraha "Pour la justice, le droit à l'alimentation, à la terre, à l'eau, aux semences, aux forêts". Cette marche initiée par Rajagopal et le mouvement qu'il préside "Ekta Parishad", a réussi à changer les choses, changer la loi

puisque de nombreux paysans ont pu réintégrer leurs terres ancestrales dont ils avaient été chassés. Pour 2020, le mouvement Ekta Parishad prépare une grande action, la Jai Jagat 2020. Grande marche pacifique partant de Delhi le 2 octobre 2019, celle-ci doit rejoindre Genève un an plus tard, le 21 septembre 2020, journée internationale de la paix, pour finir en un grand rassemblement populaire d'une semaine devant le siège de l'ONU à Genève afin de demander la mise en place d'un autre modèle de développement cessant d'exclure les plus démunis. Claudine Fischer est allée à Bruxelles pour rencontrer Rajagopal. L'association "Pont Universel" que Claudine préside, participera à cette marche dans son parcours en Suisse. Cette marche se veut mondiale, et donc peut se dupliquer partout dans le monde. Les Mulhousiens imaginent d'initier une marche de Mulhouse à Bâle où ils transmettraient le relais à d'autres marcheurs qui rejoindront à Genève ceux venant d'Inde. D'autres initiatives de ce style sont possibles. En tout cas, l'Assemblée présente à Mulhouse est unanime pour apporter son soutien à la marche Jai Jagat, terme qui en langue indi désigne la victoire, celle des plus démunis qui deviendront enfin maîtres de leur destin. <https://jaijagat2020.eu/a-geneve-dans-les-pas-de-gandhi/>

• Approbation de textes :

1. **Déclaration Universelle des Droits de l'Humanité.** En 2015, Madame Corinne Lepage avait été chargée par le Président Hollande, de rédiger une déclaration présentant une nouvelle approche des droits de l'humanité. Le texte de la déclaration met en avant quatre grands principes : la solidarité intergénérationnelle, la « dignité de l'humanité », la « continuité de l'existence de l'humanité », et la « non-discrimination à raison de l'appartenance à une génération », et six droits et six devoirs pour l'humanité. Lors du 70ème anniversaire de la citoyenneté mondiale, le dimanche 18 Novembre, sur le parvis des Droits de l'Homme (Trocadero), Mme Corinne Lepage a donné lecture complète de la déclaration. Cette déclaration est ouverte à la signature des États, des régions, des villes, mais aussi des entreprises, **des ONG et des citoyens**. Après un débat animé, sincère et contradictoire, l'Assemblée présente à Mulhouse adopte cette déclaration à mains levées, à l'unanimité moins une abstention. Nathalie Kesler se charge de transmettre cette "signature" au nom de l'ASCOP sur le site de la DDHu <http://droitshumanite.fr/> - Voir aussi : <http://www.matele.tv/la-declaration-universelle-des-droits-de-l-humanite/>
2. **Déclaration Universelle des Droits Linguistiques** Les Citoyens du Monde sont souvent interrogés sur les questions des langues. L'Assemblée est unanime à prôner le respect des diversités et la protection des langues minoritaires. Daniel Durand propose que l'Assemblée adopte la "Déclaration Universelle des Droits Linguistiques". Il s'agit d'un document produit à Barcelone en 1996 et signé par l'UNESCO et divers organismes non-gouvernementaux. Comme ce document n'est pas connu, plusieurs personnes de l'Assemblée s'engagent à l'étudier. Une éventuelle adoption au niveau de l'Assemblée des Citoyens du Monde est donc remise à plus tard. http://www.recim.org/stud/droits_linguistiques.htm
3. **Flux migratoires : enjeux et défis pour l'Europe** A propos de cette question importante, une proposition d'article est soumise à l'Assemblée. Cet article a circulé entre les journalistes de l'AMIP et quelques représentants des organisations citoyennes du monde. Il est distribué en séance aux personnes qui n'en avaient pas été destinataires. La question était de savoir si cet article était publiable sous l'entête des Citoyens du Monde ou de l'AMIP. Les avis exprimés sont unanimes à repousser ce texte. Certes, il est bien documenté, mais il fait référence excessive à quelques principes ou politiques étatiques qui ne se vérifient pas dans les faits. Par ailleurs, même s'il mentionne les Citoyens du Monde, il n'ouvre pas la réflexion dans le sens de la démocratie mondiale et des conditions nécessaires pour des migrations acceptables et pour le respect des droits des migrants. Renseignements complémentaires sur demande.

Paix pour le monde

*Un peu de détente dans ce monde
Un peu de respect à nous Citoyens du monde
Marchons ensemble sur les chemins*

*De la liberté
De l'égalité
De la fraternité*

*Tel un soleil rempli de solidarité
Avançons pieds-nus
En direction de notre vérité*

*Les seules armes que nous brandissons
Sont l'amour et la non-violence*

*Nous croyons au joyau de cette lumière cachée
Car c'est une main tendue
Vers la tolérance, la différence*

*Main dans la main traversons
Les frontières du possible
Offrons une chance à l'humanité
De rassembler chaque communauté
Sous le signe de la paix et de l'espoir*

*Les Poètes en vadrouille
Raphaël Meneghelli & Etsé Fischer
www.pont-universel.org*

Citoyens du Monde Paris-13

- L'[association française](#) du **Registre des Citoyens du Monde** a choisi un nouveau Bureau composé de Nathalie Kesler (présidente) Peter Davidse (secrétaire) et Daniel Durand (trésorier).
- Cette association a pour rôle essentiel de gérer son local et de le maintenir à destination exclusive de la citoyenneté mondiale. Cependant vu sa vulnérabilité face aux tentatives d'accaparement, une [convention de co-jouissance](#) a été préparée pour renforcer cette destination et parer à toute dérive Cette convention est signée en séance par huit personnes représentant les quatre organisations : Registre des Citoyens du Monde, Comité pour le Congrès des Peuples, Assemblée des Citoyens du Monde (ASCOP) et Conseil Fédéral du Registre des Citoyens du Monde.
- Une réflexion a été lancée pour faire de ce local un véritable "centre de citoyenneté mondiale" pour l'accueil du public, des réunions statutaires, des débats, des travaux sur projets. L'Assemblée des Citoyens du Monde, réunie à Mulhouse, mandate Nathalie Kesler à l'effet de constituer une grille d'emploi du local les lundis, mardis et mercredis pour des permanences et des animations.

14 h 00 Solidarité Mondiale contre la Faim

- En 10 minutes, Daniel Durand explique avec l'aide d'un diaporama, les principes, la nature et les objectifs de Solidarité Mondiale contre la Faim, institution créée par les Citoyens du Monde en 1982 et approuvée par le Congrès des Peuples. Daniel insiste sur la difficulté actuelle du remplacement des administrateurs qui se sont retirés en raison de l'âge. L'intérêt de l'Assemblée présente à Mulhouse se concrétise notamment par un engagement de la

Maison de la Citoyenneté Mondiale (Mulhouse) à soutenir l'institution par l'organisation et la transmission de l'information et la participation aux activités qui lui sont ouvertes. <http://globidar.org/>

En débat :

- Un revenu et un toit pour toutes et tous, introduit par Roger Winterhalter et développé par Isabelle Maurer (texte attendu)

Conseil fédéral du Registre des Citoyens du Monde

- **CDM70.** Nathalie Kesler fait une présentation succincte de ce qui l'a conduite à organiser l'événement important du soixante dixième anniversaire de la citoyenneté mondiale, événement en quatre parties : la première sur le parvis du Trocadéro, à Paris, tout près du lieu où se tenait l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1948, interrompue le 19 novembre par un groupe de Citoyens du Monde.; la deuxième à la salle Victor Hugo, salle dépendant de l'Assemblée Nationale ; la troisième a été la projection du film d'Arthur Kennegis sur la vie de Garry Davis ; la quatrième - la plus importante - dans un auditorium de l'UNESCO. Au total 600 personnes environ ont participé à cet événement. Nathalie montre le site "lotois du monde" dans lequel on trouve ce qui est, pour l'instant, la meilleure restitution de cet événement. Les actes de colloque sont en cours de composition. Ils seront disponibles dans les tout prochains mois. Une discussion s'établit sur la participation citoyenne. En effet, l'événement a surtout mis en lumière un nombre conséquent de personnalités et de militants spécialistes. Le dialogue avec l'assistance a été insuffisant. Nathalie explique que dans sa démarche, il fallait dans un premier temps, attirer l'attention du public et des décideurs grâce aux références apportées par ces personnalités et spécialistes. D'autres événements ont déjà suivi ou sont en préparation avec l'objectif de promouvoir l'expression citoyenne sur les grands défis que l'humanité doit relever pour que son avenir reste possible. "<http://lotoisdumonde.fr/>" - <https://www.pangee.org/>
- **UNESCO.** La participation du Registre des Citoyens du Monde aux programmes de l'UNESCO remonte aux années 80. Guy Marchand a participé à de nombreuses réunions du Comité de Liaison des ONG. Après le décès de Guy, en 1993, le Registre a eu beaucoup de mal à trouver un citoyen du monde "parisien" intéressé par la reprise de cette présence. Tour à tour, cette charge avait été confiée à Mme Hermine Togbe, Iris Nguyen, et depuis un peu plus d'un an à Nathalie Kesler. Nathalie a présenté les dossiers nécessaires à la réadmission du Registre des Citoyens du Monde. La réponse tarde. Pour la plupart des Correspondants du Registre et des Centres d'Enregistrement, cette participation du Registre à l'UNESCO est une référence importante qui facilite les formalités auprès des responsables locaux. Par ailleurs, l'UNESCO développe un programme d'éducation à la citoyenneté mondiale. La relance de ce programme est certainement une conséquence du colloque du mois de Novembre. A suivre.
- **Congrès Universel d'Espéranto en Finlande, à Lahti.** Cette année, les Espérantistes de toutes organisations et de tous pays sont invités à participer à leur congrès annuel fin juillet à Lahti. Les Citoyens du Monde y seront présents lors du forum des associations (Movada Foiro) et pour une conférence. Le Registre a réservé une salle de 60 places.

Conseil des Territoires Citoyens du Monde

- Le 30 juillet 2019, ce sera le **70ème anniversaire de la mondialisation de Cahors**, suivi d'une multitude de "mondialisations" des villes et villages du Lot.. En avant-première, c'est notre association "**Cahors-mundi**" qui a restauré quelques unes des bornes de la **Route Sans-Frontières** (ou Route Mondiale n° 1) qui a relié en juin 1950 les villes de Cahors et de Figeac. Au nom du Conseil des Territoires citoyens du monde, Roger Winterhalter va envoyer à Michel Lablanquie, président du Centre d'enregistrement de Cahors, et aux municipalités de Cahors et de Saint-Cirq Lapopie un message d'association à la manifestation prévue le vendredi 24 mai.
- **Délégation du Conseil pour les animations lotoises 2019-2020.** Le Conseil des Territoires citoyens du monde invite les responsables lotois à le représenter au cours des animations, manifestations et événements qui marqueront ce soixante-dixième anniversaire au cours des deux années à venir. Sont plus particulièrement concernés : Dominique Simeone, membre du Conseil, Michel Lablanquie, Michel Auvray, Laurent Doucet. Cette liste n'est pas limitée, car il peut y avoir autant de citoyens du monde représentant le Conseil des Territoires que de commune mondialisées dans le département.

Divers

- Divers autres points ont été abordés, mais sans qu'il en résulte de décision ou d'information nouvelles.

Clôture à 18 h 30